

# JOURNAL DE LYON

Vente en gros : 41, rue Centrale, 41.

Administration et Rédaction : rue de l'Hôtel-de-Ville, 41.

Vente au numéro : rue de l'Hôtel-de-Ville, 78.



La rédaction ne répond pas des articles communiqués et ne se charge pas de les renvoyer. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef : **A. SCHNÉGANS**  
Ancien député de Bas-Rhin.

ANNONCES ANGLAISES  
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT :  
Ville de Lyon..... Trois mois : 9 fr. Six mois : 18 fr. Un an : 36 fr.  
Département du Rhône — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.  
Autres départements.. — 12 fr. — 23 fr. — 46 fr.  
Pour l'étranger, le port en sus.

LES ABONNEMENTS  
partent les 1<sup>er</sup> et 16  
de chaque mois.

Gérant :  
**C. BENOIT-GONIN**  
Imprimerie de M. Sirek, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

## AVIS

### Echéance du 31 Décembre

Nous prions ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 décembre de vouloir bien, vu l'importance de cette échéance et l'encombrement qui se produit ordinairement à cette époque dans les bureaux de l'administration des Postes, se préoccuper à l'avance et nous envoyer dès maintenant le montant de leur renouvellement, avec une dernière bande imprimée, s'ils désirent n'éprouver aucun retard dans la réception du journal.

A dater du 31 décembre, nos bureaux de vente et nos guichets pour le service des abonnés et la vente au numéro sont transférés à l'imprimerie du journal, rue de l'Hôtel-de-Ville, 78.

Les bureaux de vente pour les marchands exclusivement sont desservis par l'allée de la rue Centrale portant le n° 41.

## NOUVELLES DU JOUR

2 janvier.

La journée d'hier n'a point été certes un jour de repos pour le monde officiel et on s'est beaucoup agité, il y a eu d'innombrables allées et venues à tous les degrés de l'échelle politique, dans toutes les cours, toutes les chancelleries, toutes les administrations publiques le 1<sup>er</sup> janvier. Mais ce grand travail des hautes régions, qui en temps ordinaire ne présage rien de bon, est heureusement fort inoffensif à l'époque des souhaits du nouvel an et des étrennes; et quoi qu'il ait pu être dit ou fait à tous les dîners de gala et aux réceptions d'étiquette, on ne peut lui appliquer le quidquid delirant regis, plectuntur Achivi.

Napoléon III pourtant a choisi en 1857, on s'en souvient, la cérémonie du Jour de l'an pour préparer l'Europe à la guerre d'Italie. Il a mêlé aux compliments d'usage des menaces à l'égard de l'Autriche. Or, quelque chose de semblable s'est passé cette année. Il ne s'agit heureusement pas d'un conflit à main armée. Le souverain qui a élevé la parole cette fois ne dispose plus d'aucune armée.

C'est Pie IX; mais la rupture diplomatique entre le Saint-Siège et l'empire d'Allemagne n'en est pas moins un fait grave. L'Allemagne est puissante, elle a des alliances, elle est bien déterminée à faire valoir toute son influence; et il était pour le moins prématuré, dans la situation actuelle de l'Europe et de la France, de lui déclarer ouvertement la guerre.

L'allocation pontificale du 22 décembre et le rappel du chargé d'affaires allemand jusqu'à présent, accredité près du pape préoccupé donc à juste titre l'opinion publique. Nous n'avons du reste d'autres nouvelles de toute cette affaire que celles des journaux de Paris en date d'hier. Le télégraphe ne nous a rien transmis de nouveau, et nos correspondances de Paris ne nous sont pas encore parvenues à l'heure où nous écrivons ces lignes.

C'est un congé illimité que le chargé d'affaires allemand a reçu l'ordre de prendre en quittant Rome. Il en a informé le cardinal Antonelli dès le 30 décembre.

Ce chargé d'affaires est un simple secrétaire de légation, un lieutenant prussien, du nom de Corcelles. Il est en ce moment à Berlin.

Corcelles est arrivé à Rome le 29 décembre. Nous avons indiqué en quoi consistait la Liberté, dont nous avons vu les informations, paraît avoir été divulgué. Il reste toutefois plus d'un mystère à éclaircir dans tous ces incidents diplomatiques dont Rome vient d'être le théâtre.

Le jour de l'arrivée de M. de Corcelles dans la Ville éternelle, le pape a reçu plusieurs

nobles romains. Répondant à leur adresse, le saint-père a fait l'éloge de l'aristocratie restée fidèle. Il a dit, comme l'a déjà annoncé une dépêche, que Jésus avait aimé l'aristocratie et avait voulu aussi naître noble. L'aristocratie et le clergé, a-t-il ajouté, ont deux appuis du trône. Les trônes soutenus par les classes inférieures et par ceux qui vivent dans l'incrédulité sont très-faibles. Si les trônes les plus justes n'ont pas résisté au choc, comment pourront résister les trônes fondés sur l'injustice, le vol et la calomnie?

Le pape a terminé en rappelant quelques faits de la sainte Écriture et a invité à espérer en Dieu.

Jusqu'à présent, le secret de ce qui s'est passé dans la dernière entrevue de la sous-commission de Broglie avec le président de la République continue à être bien gardé. Il paraît toutefois qu'un procès-verbal de l'entretien a été rédigé, mais on ne l'a pas encore communiqué à la presse. On dit que M. Thiers doit en prendre connaissance avant qu'il ne soit livré à la publicité. Il sera soumis également à la commission plénière des Trente. Voilà bien des précautions.

On annonce que M. Thiers quittera le palais de l'Élysée pour retourner à Versailles lundi, 6 janvier, à 10 heures du matin.

M. de Saint-Vallier chargé d'affaires du gouvernement français près le commandant en chef de l'armée d'occupation à Nancy, est en ce moment à Paris. On annonce qu'il est venu dans la capitale pour recevoir les instructions de M. Thiers, n'vue d'une mission spéciale qui lui sera confiée. Il doit partir pour l'Allemagne et visiter plusieurs cours. Il a déjà eu une entrevue avec le président de la République. Ce dernier lui a, dit-on, déclaré dans cette entrevue qu'il se tiendrait sur le terrain du message, et l'autoriserait à déclarer aux gouvernements qu'il va visiter que la France aspire au maintien de la paix, et que le plus sûr moyen de la conserver, c'est l'établissement de la République.

La situation en Espagne ne s'améliore pas. La loi qui abolit l'esclavage à Porto-Rico a été accueillie par le monde civilisé tout entier avec une vive satisfaction, mais il n'en a pas été de même dans l'Amérique. Presque toutes les parties, excepté celle qui est en ce moment au pouvoir, sont opposées à cette mesure et ont formé sous le nom de *Ligue nationale* une coalition pour empêcher qu'elle ne produise ses effets. Ils prétendent que les colonies espagnoles sont perdues si on y supprime l'esclavage.

On annonce d'autre part que les bandes carlistes et les bandes fédérales républicaines commencent à faire cause commune. Elles s'étaient jusqu'à présent battues isolément et sans se soutenir les unes les autres. Nous trouvons dans le *Journal de Genève* un document qui semble démontrer que le fait n'est que trop vrai. C'est un ordre signé du général en chef de Don Carlos Saballs, et conçu en ces termes :

Le parti fédéral républicain ayant pris les armes pour renverser l'ordre de choses existant; de par l'ordre de S. M. Jorbane à toutes les autorités civiles et militaires de leur accorder aide et protection pourvu qu'il ne leur soit apporté aucune contribution et ne fassent du mal à personne. Si quelque force républicaine est en danger, qu'elle se secoure, et si elle veut se réunir à nous pour opérer en combinaison, qu'elle soit accueillie et traitée sur le même pied qu'aux troupes! (Signé Saballs.)

La légitimité espagnole, comme on voit, n'a plus de scrupules d'aucune sorte.

Si nous en croyons une dépêche de Madrid, publiée par le *Times*, les alphonsistes à leur tour se prépareraient à une levée de boucliers. La nouvelle en a été répandue parmi la population madrilène et paraît avoir produit une émotion assez vive pour rendre le roi Amédée un peu moins impopulaire. Madrid est très-hostile à l'avènement au trône du prince Alphonse.

Autre nouvelle moins grave : l'*Univers* annonce, d'après le *Drapeau français*, de Perpignan, que l'infant don Alfonso de Bourbon a pris le commandement des forces carlistes de la Catalogne.

P. S. — Au même moment nous recevons une dépêche de Rome annonçant que M. de Corcelles, après avoir eu une audience du pape, a accepté la succession de M. de Bour-

going. Sa nomination peut donc être dès maintenant considérée comme un fait accompli. Les dispositions personnelles qu'il apporte à Rome sont connues, mais ce qu'on ignore, c'est l'esprit des instructions que le gouvernement lui a données. Maintiendra-t-il à l'égard de M. Donnier les prétentions de son prédécesseur, et son attitude à l'égard du roi d'Italie continuera-t-elle à être aussi dédaigneusement réservée? Ce sont là des questions auxquelles il est impossible de répondre aujourd'hui, mais que les faits ont et tard éclairciront. Quand on n'est pas dans le secret des dieux, il faut savoir attendre qu'il leur plaise de révéler par des actes leurs intentions et leur volonté.

## INFORMATIONS PARTICULIÈRES

Nous apprêtons que l'honorable M. Le Royer, député du Rhône, a été appelé à Versailles auprès de M. Thiers. Il doit quitter Lyon demain.

Il est probable que le gouvernement voudra conférer encore avec M. Le Royer au sujet des questions lyonnaises qui sont pendantes.

Dans tous nos rapports avec les puissances étrangères, nous devons considérer avant tout et surtout l'intérêt de la France. C'est à ce point de vue aussi qu'il faut envisager l'incident diplomatique qui a amené la démission de M. de Bourgoing. Un diplomate français vient de partir pour Rome, à titre d'envoyé officieux; nous ne connaissons pas les instructions qu'il emporte, mais nous devons souhaiter qu'elles soient de nature à ne pas altérer les bonnes relations entre la France et l'Italie. Quels que soient les sentiments avec lesquels une partie de nos compatriotes a vu se consumer les derniers changements territoriaux et politiques en Italie, ses sentiments doivent se subordonner à l'intérêt du pays; or, cet intérêt nous commande impérieusement de ne pas susciter à la France des difficultés avec une puissance voisine; bien plus! ils nous commandent de faire notre possible pour empêcher cette puissance de s'enraciner dans une alliance plus étroite avec nos ennemis naturels, les Allemands.

M. Thiers possède à un haut degré cet instinct de politique nationale; nous sommes convaincus que sa clairvoyance d'homme d'Etat lui inspirera, en cette occasion, les mesures les meilleures pour la France.

Quant à l'Assemblée, au sein de laquelle on se propose, paraît-il, de provoquer un débat sur cette question, elle fera bien de se souvenir, de son côté, de la situation difficile où se trouve la France depuis la guerre et des devoirs que le souci de notre avenir impose au gouvernement.

### Les annonces ont leur éloquence!

En voici une que nous coupons dans les journaux anglais, où elle s'étale depuis plusieurs jours, avec une persévérance digne d'une meilleure cause :

*Aux Français.* — Est-ce que les désastres qui ont frappé les armées françaises étaient la faute de Napoléon? Est-ce de la part des Français une conduite brave, honnête, de désavouer l'empereur dans les jours de la plus cruelle épreuve! Est-ce du patriotisme, de l'humanité de forcer l'empereur, l'impératrice, le prince impérial de fuir en Angleterre, dans une pareille crise? Pourquoi le trio impérial est-il encore

exilé de la France? Pourquoi le peuple français n'aurait-il pas la générosité de rappeler l'empire et d'oublier le passé? Un acte aussi magnanime de la part des Français leur rendrait la sympathie de toute l'Europe et contribuerait au relèvement de la France. (Progrès de Londres.)

Nos correspondances des Etats-Unis nous apportent aujourd'hui de fort intéressantes informations sur la situation de ce pays. C'est à peine si les élections présidentielles sont bien terminées et déjà la vie ordinaire de la grande république recommence comme si rien n'était arrivé interrompre son cours.

Le congrès s'est réuni le 2 décembre. Comme d'ordinaire, le président Grant a présenté un message sur la situation du pays; il a réussi à s'attirer l'approbation même de ceux qui dans leurs journaux le vilipendaient à l'excès. Il faut dire aussi qu'il évite la question irritante des Etats du Sud et se montre fort disposé à faire des concessions sur la manière dont on choisira à l'avenir les employés des diverses administrations. Ces deux points laissent à discuter entre les deux partis, si ce n'est leurs tendances générales.

Pour le moment, les démocrates fédéralistes sont battus et les républicains se livrent avec entrain à leurs tendances centralistes. Jusque-là restés leurs propositions sont modestes et acceptables. M. Wheeler propose la fondation d'une banque des Etats-Unis sur le modèle des banques de France et d'Angleterre. Du reste, pendant la guerre, de petites banques dites nationales avaient été fondées en divers lieux avec l'appui du gouvernement. Mais elles ont fait d'assez tristes affaires; vingt-une ont dû liquider en perte pour leurs actionnaires et cinq avec profit. Tout ceci n'est guère encourageant pour le projet de M. Wheeler; mais il est urgent de faire quelque chose pour faire disparaître peu à peu le papier-monnaie et revenir aux paiements en or. En effet, le papier-monnaie en circulation s'élève encore à plus de deux milliards.

Mais quelle merveilleuse élasticité que celle des Etats-Unis. Leur dette diminue tous les jours (de cinq millions et demi dans le mois de novembre) et ils sont arrivés à cette heureuse période où l'on réduit les impôts. Dans le cours de l'année prochaine tout impôt intérieur direct ou indirect sera supprimé, sauf les droits sur l'alcool et le tabac! Il ne restera plus que les taxes locales que chaque Etat et chaque canton lève selon ses besoins, et le gouvernement fédéral pourra vivre de contributions indirectes! Il est vrai que l'armée s'élève au total de 29,336 hommes.

Parmi les travaux pour lesquels on demande la sanction du congrès, nos correspondances nous signalent le projet d'un canal qui contournerait les chutes de Niagara, permettrait aux navires chargés de parcourir toute la vaste étendue des lacs intérieurs. Quant aux chemins de fer, ils n'ont pas de chapitre au budget; l'Etat les facilite sans bourse délier, il leur donne seulement d'immenses concessions de terrain le long de leur ligne, 3 millions 1/2 d'acres ont été ainsi concédés dans l'année.

Une des plus grosses questions, c'est le rachat par le gouvernement des lignes télégraphiques. Jusqu'ici, dans ce pays de liberté, c'était une ligne qui voulait, et le public n'a pas toujours eu le bonheur de le faire. Les journaux ont pu prendre aujourd'hui les choses en main. La seule objection vient des spéculations honteuses auxquelles ce rachat donnera inévitablement lieu. Tout se fait en grand dans ce pays, — même le vol.

N'oublions pas de mentionner l'ordre du jour sympathique que le sénat et la chambre ont à l'unanimité voté à la mémoire d'Horace Greeley. — Devant la mort, toutes les animosités se sont tuées. Du reste, comment ne pas admirer cet homme, excentrique sans doute, mais si noble même dans ses erreurs; — l'ouvrier devenu, à force de travail, le premier journaliste de son pays; — l'homme droit dont celui qui menait le parti abolitionniste quand celui-ci était méprisé de tous, et qui osa se porter caution pour Jefferson Davis, le président des Etats rebelles, lorsque la clameur publique réclamait la mort du traître. — Greeley est mort à la peine; mais depuis la mort de

Lincoln, jamais mort n'eût l'Amérique comme la sienne. — Le président Grant et les ministres assistaient à son enterrement, à New-York, le 4 décembre, et une foule recueillie l'a escorté tout le long de la Cinquième Avenue jusqu'au cimetière de Greenwood.

Heureux pays que celui où les querelles politiques sont si vite oubliées et savent se taire devant le cercueil!

## VERSAILLES & PARIS

(Correspondance particulière et Cor. républicaine.)

Paris, 31 décembre 1872.

Rarement on avait tant vu de dorures, de décorations et de costumes éblouissants à l'Élysée, qu'hier au soir. C'était le dîner des généraux de l'armée de Paris et Versailles. Tous y ont assisté, sauf leur chef le maréchal de Mac-Mahon, qui, le matin, avait pris le deuil de sa sœur, madame de la Selle, décédée avant-hier soir.

Après le dîner, réception. Encore des officiers et toujours des officiers. Parmi ces brillants costumes d'état-major, perdus çà et là, quelques diplomates et députés en habits noirs, qui semblaient confus et honteux de faire tâche au tableau.

M. Thiers, plus pétulant que jamais, était d'une très-grande gaieté. Il s'est montré très-heureux de l'ovation qui lui a été faite par la population parisienne avant-hier, et très-content de ce qu'on ait parlé de la chute insignifiante à l'hôtel de l'ambassade anglaise, il y a eu également réception hier au soir à l'hôtel des affaires étrangères. M. de Rémusat recevait le corps diplomatique, tous les ambassadeurs, y compris les Japonais et Birmanais (en costume oriental), se sont fait un devoir d'y assister. Beaucoup de députés et de charmantes femmes. La colonie américaine surtout s'était fait représenter par ses plus jolies ladies.

On a causé beaucoup politique et, chose étrange, l'on s'est énormément amusé. Il est vrai que la politique est si drôle, maintenant!

M. de Saint-Vallier, notre représentant extraordinaire à Nancy auprès du gouvernement allemand, est arrivé à Paris dimanche soir et a été reçu hier matin par M. Thiers. M. de Saint-Vallier avait sollicité et obtenu, il y a quelque temps de cela, un congé de deux mois. Survivrent les pluies; les baraquements furent inondés. M. de Saint-Vallier prit toutes les mesures nécessaires afin que les réparations se fissent immédiatement, et lorsqu'il fut bien convaincu que les Allemands ne se plaindraient pas et qu'ils n'iraient pas loger chez les habitants, il profita de son congé.

M. Thiers l'a reçu avec beaucoup de cordialité et le remercia très chaleureusement de tous les services qu'il rendait au pays, en cherchant surtout à éviter tout froissement entre nos populations encore sous le coup de l'occupation et nos ennemis.

En parlant de la situation du pays, M. de Saint-Vallier certifie à M. Thiers que le pays était pour lui et avec lui. Ce à quoi le président répliqua vivement :

— Vous avez raison, je le sais et je le sens. La France est en grande majorité républicaine conservatrice; aussi je resterai ferme sur le terrain du message.

M. de Saint-Vallier a cité au président ce fait :

Le 1<sup>er</sup> décembre, les journaux de San-Francisco annonçaient que M. Thiers avait été remercié, et le maréchal Mac-Mahon mis à sa place. Une consternation générale s'en suivit, la colonie française était au désespoir. La France est perdue, disait-on; aussi le surlendemain, lorsqu'on apprit que la nouvelle était fautive, une joie immense éclata et la ville fut illuminée.

Il en est de même dans tous les pays, ajouta M. de Saint-Vallier, les étrangers vous rendent eux-mêmes cette justice que seul vous pouvez, en face des monarchistes, ou plutôt des anarchistes, rétablir le calme en France et assurer la République.

M. Thiers a été très-content de cette entrevue. M. de Saint-Vallier quitte Paris aujourd'hui pour se rendre dans sa famille.

M. de Corcelles est parti pour Rome, mais ce n'est qu'à titre officieux.

Sa nomination n'est pas encore certaine,

toutefois il a le plus de chances.

M. de Corcelles a occupé cette situation en 1848-49 auprès du saint-père, et il a conservé d'excellentes relations avec la cour pontificale.

Il est chargé d'une mission officieuse par M. Thiers; il va se rendre compte de la situation.

Ce soir, dîner à la présidence; ministres et députés, voilà les convives.

Demain, M. Thiers part pour Versailles pour les réceptions officielles, et il reviendra immédiatement à Paris.

Le *Figaro* a clos sa souscription en faveur des inondés.

La dixième et dernière liste porte le chiffre de la souscription à 311,038 francs 75 centimes.

C'est un beau résultat.

## L'incident Gramont.

On écrit de Pesth à la *Gazette de Cologne*, au sujet de l'affaire Gramont :

Que M. de Gramont possède ou non un document relatif au secours promis par l'Autriche triche pour la guerre, ce qui est certain c'est que les soupçons jetés par lui sur Andrássy ne sont qu'une perdition, car il doit savoir, aussi bien que nos cercles dirigeants, ce qui s'est passé dans les derniers jours de juillet 1870. Nous aussi nous possédons des documents dont la copie est aujourd'hui encore à la présidence du ministère hongrois et qui expliquent chaque pas fait par Andrássy à cette époque.

Après la déclaration de la guerre, Andrássy reçut de Vienne un télégramme qui le jeta dans la plus vive émotion. Il semblait qu'on voulait accueillir à Vienne l'idée d'une intervention en faveur de la France. Andrássy, quoique décidé à partir le soir même pour Vienne, répondit au télégramme par une dépêche chiffrée longue de plusieurs feuilles.

Il y exprima son étonnement que l'on s'apprêtât à prendre avec une telle légèreté de graves résolutions sur les intérêts suprêmes de la Hongrie, tandis que la constitution n'autorisait à les prendre que de concert avec le président du ministère hongrois. Le parlement hongrois et l'opinion publique de la Hongrie demandaient l'observation d'une stricte neutralité, et aucun gouvernement constitutionnel ne pouvait agir contrairement à cette demande sans être repoussé aussitôt par tous les partis.

Andrássy faisait ressortir en outre l'éventualité de complications avec la Russie, et déclarait que l'armée autrichienne n'était pas capable, pour le moment, d'affronter ces éventualités. Il terminait en offrant de fournir, sous peu de jours, la preuve de cette dernière assertion, si elle était contestée.

Le soir même, Andrássy partit pour Vienne. Lonyay s'y trouvait déjà; il soutint Andrássy de toute son influence, pour neutraliser les efforts du parti de la guerre à la cour de Vienne. Le ministre de la guerre déclarait que l'armée était prête. Sur cela, Lonyay commença une enquête sur les troupes désorganisées en Hongrie et cinq jours après il soumit au roi les preuves incontestables de ce fait que l'armement et l'équipement des troupes étaient de telle nature que six mois à peine suffiraient à les mettre en état d'entrer en campagne.

Les deux hommes d'Etat hongrois réussirent à arrêter pour le moment le courant favorable à la guerre, à la cour viennoise; Werth et Wissembourg firent le reste.

Voilà la vérité telle qu'elle ressort des copies des documents indiqués; telle a été la conduite du comte Andrássy. Nous ignorons ici ce qu'a fait le comte de Beust.

Le *Times* publie, au sujet de l'incident soulevé par les déclarations de M. de Gramont, une lettre spéciale de son correspondant parisien, remarquable par le récit suivant :

Le duc de Gramont venait de quitter Vienne et d'entrer dans le cabinet Olivier. Craignant d'avoir à la Chambre un aussi redoutable adversaire que M. Thiers, il eut avec lui une conversation amicale au sujet des affaires générales de l'Europe. C'était immédiatement après le pébiscite, et M. Thiers, prévoyant que l'empire s'acheminait ainsi à une guerre, de-

déshonorée, quelle humiliation!  
— Il ne faut pas que cela soit.  
— Comment l'empêcher?  
En ne donnant pas au monde l'occasion de parler, en ne lui permettant pas de savoir la vérité.

— Est-ce possible!  
— Je le crois; à moins il faut le tenter.

En ce moment, Clara entra dans la chambre :

— M. le vicomte de Sainte-Autberthe, dit-elle, vient d'arriver; il est au salon avec M. de Méroline.

— Dites à ces messieurs que nous descendons, commanda M<sup>me</sup> Donis, qui avait tout son sang-froid.

M. de Sainte-Autberthe, dit M. Donis l'émotion Clara fut sortie; comment lui apprendre la vérité?

— Quand je vous disais tout à l'heure, continua M<sup>me</sup> Donis sans répondre directement, qu'il ne fallait pas permettre au monde d'appréhender la vérité, je pensais à faire un voyage; Marthe serait censée m'accompagner et son absence aurait une explication toute naturelle. Je puis partir immédiatement, je ne reviendrai que quand Marthe reviendra elle-même.

— Me quitter, vous aussi, en ce moment?  
— N'est-ce pas le seul moyen pour dérouter la médisance?  
— Et où voulez-vous aller?  
— Je ne sais, n'importe où, dans un village des Pyrénées, où nous n'aurions pas d'indiscrétion à craindre; ou bien dans un village de la côte de Normandie où personne ne nous connaît. Mais le lieu est de peu d'importance; c'est de votre détermination qu'il s'agit.

— Guidez-moi, car je suis incapable de me conduire moi-même en ce moment; la présence de M. de Sainte-Autberthe m'ônerait ma raison.

(A suivre.)

## FEUILLETON DU JOURNAL DE LYON

Du 3 Janvier 1873 73

## UN MARIAGE

Sous le second Empire

Par Hector MALOT

— Est-ce la mienne?

— Non, bien sûr; mais c'est celle de ton éducation frivole et superficielle, c'est celle de tes maîtres et du mauvais esprit qui les inspire. Veux-tu que nous essayions de réparer cela? Rien n'est salutaire comme le travail pour nous distraire de notre chagrin. Je travail pour nous distraire de notre chagrin. Malgré la figure souriante que tu fais de me montrer toujours, je sais qu'au fond du cœur tu n'es pas gaie. Ne te défends pas; qui de plus naturel, de plus juste, dans la triste situation où tu te trouves placée? Le plaisir, la promenade, la conversation, ont du bon pour occuper notre esprit, l'arracher à son tourment et tuer le temps, mais le travail vaut mieux encore. Veux-tu que nous travaillions ensemble? Ne crains pas de me fatiguer ou de m'ennuyer, et sois persuadée au contraire qu'on ne peut m'être plus agréable. J'avais fait mon deuil de ce bonheur que je m'étais promis autrefois, au temps où je me disais : « Ma

petite-fille n'aura pas de fortune de moi, mais elle aura des souvenirs qui valent mieux que la richesse. » Maintenant, que nous pouvons pour ainsi dire revenir dans le passé, profitons-en.

Marthe était trop heureuse de pouvoir échapper aux idées qui l'oppressaient pour ne pas accepter cette proposition avec empressement; elle se mit donc au travail sous la direction de son grand-père, et les heures jusque-là si longues et si vides, passèrent plus vite par cela seul qu'elles étaient maintenant remplies.

Qu'allait dire la réponse de Philippe? C'était la question que Marthe se posait avec angoisse depuis son arrivée à Laquevrière. Sans le travail dans lequel elle s'absorbait, cette question terrible n'eût pas accordé une minute de relâche à son esprit.

Enfin elle arriva, cette réponse : Philippe, de retour à Bouteaux, avait trouvé l'intimité de M. Donis et de Sainte-Autberthe aussi étroite qu'au moment où il était parti pour Paris.

M<sup>me</sup> Donis était en voyage; M. Donis et Sainte-Autberthe étaient en plein dans le travail de l'élection; jamais agent électoral n'avait déployé autant de zèle que le vicomte.

L'effet de cette nouvelle ne fut pas le même sur le grand-père et sur la petite-fille : Marthe resta atterrée. M. Azimbert, dans un mouvement d'égotisme inconscient, se montra radieux.

— Allons, dit-il, je crois que nous avons du temps pour rester ensemble et travailler. Elle est bien, cette lettre; y a de la droiture, de la noblesse, de la fierté.

— N'est-ce pas, grand-père?

— Je crois que c'est un honnête garçon; mais, pour nous prononcer attendons ses autres lettres.

LIX

Comment les relations de M. Donis et de Sainte-Autberthe n'avaient-elles pas été rompues par la fuite de Marthe, c'est ce que Philippe, n'ayant plus accès à Château-Pignon, n'avait pu savoir, et c'est ce qu'il est utile d'expliquer.

Quand M. Donis couchait à Château-Pignon, il avait l'habitude de se lever de bonne heure et de descendre au jardin, où presque aussitôt Marthe venait le rejoindre; alors, pendant que M<sup>me</sup> Donis restait à sa chambre, ils se promenaient tous deux jusqu'au moment du déjeuner.

Ils n'avaient jamais décidé cette promenade par des paroles précises, mais il s'était établi entre eux un accord tacite si formel qu'elle était devenue pour ainsi dire réglementaire; jamais Marthe ne l'avait manquée; c'était pour elle le seul moment de la journée où elle avait son père sans partage et où elle le retrouvait tel qu'elle l'avait vu autrefois avant son mariage; c'était l'heure de l'intimité, des confidences, des bavardages, de l'abandon et de la tendresse. Ils discutaient les changements qu'on exécuterait lors du prochain hiver, ils suivaient les progrès des plantations faites pendant l'hiver précédent; et lui donnait ses instructions pour la semaine dans laquelle on entrerait, elle lui rendait compte des travaux de la semaine écoulée. Le temps s'écoulait rapide, heureux, et la cloche du déjeuner les surprenait presque toujours qu'ils avaient encore mille choses à se dire.

— Ne pars pas demain trop tôt, disait Marthe; nous reviendrons.

Le dimanche matin, jour de la fuite de Marthe, M. Donis descendit plus tard qu'à l'ordinaire, car pour lui la nuit avait été fatigante; après son premier sommeil qui était toujours solide, si grandes que fussent ses préoccupations; il était resté longtemps éveillé,

tourmenté de ce qui se passait, et assez inquiet aussi. C'était pour lui un cruel chagrin d'être en désaccord avec sa fille, et il fallait qu'il fût réellement bien convaincu de l'excellence de son droit pour ne pas céder.

Pendant un quart d'heure, il marcha de long en large dans l'allée des platanes, s'attendant à voir Marthe arriver d'un moment à l'autre; car il ne lui était pas venu à l'idée que malgré leur dissentiment, elle pourrait manquer à leur promenade du dimanche.

Enfin, comme elle ne paraissait pas, il descendit au jardin, désolé de cette bouderie de sa fille, la première qu'il remarquât chez elle.

— Elle va me rejoindre, se dit-il. Et convaincu qu'il allait lui voir surgir au bout d'une allée, il ne s'éloigna pas du château.

Mais les minutes, les quarts d'heure, s'écoulaient, les heures même, sans qu'il l'ait vu. Alors l'inquiétude commença à le serrer au cœur.

— Si elle était malade? Elle était bien pale la veille; l'émotion et le chagrin lui avaient peut-être donné la fièvre.

Il monta à sa chambre, il frappa. Personne ne répondit.

manda au duc de Gramont si les dispositions de l'Autriche, qu'il venait de quitter, étaient favorables à l'idée d'une revanche. Le duc répondit que les Autrichiens n'y songeaient pas, que leur seul désir était de conserver la paix et de réparer leurs pertes.

— Ainsi, fit observer M. Thiers, ils ne sont point pressés de s'engager dans aucune guerre? — Assurément non, répondit en substance le duc, ils ont assez à faire sans cela.

— Ainsi, ce n'est point sur l'Autriche que la France peut compter comme alliée, si elle entreprend une guerre? — Certes, non! — Pas plus sur l'Autriche que sur aucune autre puissance, poursuivit M. Thiers; et faire la guerre sans alliés, c'est courir de terribles chances.

— Pis que cela, répondit M. de Gramont; c'est courir à un désastre.

Tout semble confirmer l'authenticité de cette importante conversation, et il n'est pas impossible que M. Thiers saisisse l'occasion de la répéter lui-même devant la commission, si, comme cela paraît probable, le duc de Gramont doit s'y expliquer au sujet des documents qui peuvent justifier l'importante et compromettante assertion qu'il a publiée.

Le Times publie la dépêche suivante: La première sous-commission propose à la deuxième de se réunir pour aviser de concert au moyen d'arriver à une entente sur le mode à suivre dans l'examen des questions qui lui ont été soumises.

Les deux sous-commissions ainsi réunies auraient une entrevue avec M. Thiers, à l'issue de laquelle elles prépareraient le rapport à soumettre à la commission des Trente. On ne pense pas que les conclusions auxquelles arrivera la commission des Trente pourront être soumises à l'Assemblée avant le mois de mars.

On a fait la remarque qu'un journal monarchiste qui passe pour recevoir ses inspirations du président de la commission des Trente cite un discours prononcé par M. Thiers en 1866, dans lequel il fait allusion à la charte de 1814.

On conclut de cette citation que la dernière entrevue de M. Thiers avec la première sous-commission n'a pas été de nature à faire naître l'espoir que les deux parties arriveront à s'entendre sur les points en discussion.

Nous avons publié, dans un de nos derniers numéros, une lettre de M. Bornier, maire de Pontailleur, à M. de Goulard, ministre de l'intérieur. Cette lettre remarquable vient de rallier aux sentiments qu'elle exprime un autre chef d'une importante municipalité, M. Anglés, maire de Draguignan; voici ce que M. Anglés écrit à M. Bornier:

Draguignan, 28 décembre 1872. A M. Bornier, maire de Pontailleur-sur-Saône, Monsieur et cher collègue.

J'ai lu dans les journaux votre lettre à M. de Goulard, ministre de l'intérieur, et je déclare m'associer pleinement à vous dans les sentiments que vous exprimez.

Il est profondément triste pour nous, serviteurs dévoués du devoir municipal, de rencontrer malice et suspicion. Il ne doit pas se manifester hautement la confiance, l'appui moral, le concours efficace et désintéressé.

C'est triste, et ce serait décourageant, si nous ne puisions dans le suffrage de nos concitoyens une force irrésistible, une patriotique indépendance qui nous placent au-dessus d'un effet de tribune ou d'une manœuvre parlementaire.

Cette force et cette indépendance, votre lettre en est l'énergique affirmation, l'irréfutable démonstration. Il est à souhaiter que tous les maires dévoués comme moi au pays et à la république vous adressent publiquement leur adhésion.

Agrez, etc. Félix Anglés, Maire de Draguignan, membre du conseil général du Var.

Démision de la municipalité de Marseille. On lit dans le Sémaphore: On annonce que M. Guinot, maire de Marseille et quatre de ses adjoints: MM. Castelle, Rouffio, Isoard et Jounet ont remis avant-hier, à midi, leur démission entre les mains de M. le préfet des Bouches-du-Rhône, à la suite de la séance dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, et dans laquelle la majorité du conseil a rejeté le crédit de 31,000 fr. demandés par M. Guinot pour payer les employés de la mairie.

Lundi soir, M. le préfet s'est rendu à la mairie où le conseil municipal avait été extraordinairement convoqué. M. Limbourg est sorti de l'hôtel de Ville à 6 heures du soir, après avoir eu une longue conférence avec M. Guinot.

Nous ne savons si les adjoints maintiendront leur démission. Mais on assure que M. le maire persiste et ne veut pas retirer la sienne.

Aussitôt après, M. Ozenne est venu travailler avec lui, et s'est entretenu longuement de la révision du traité de commerce austro-hongrois. M. Ozenne a déjeuné avec M. Thiers, ainsi que quelques députés, amis particuliers du président.

Mgr Guibert venait à l'occasion de la fin de l'année présenter les vœux et les souhaits du clergé de Paris, afin de se dispenser de se rendre demain à Versailles.

L'entrevue, qui a été des plus courtoises, a duré environ une demi-heure. Après le départ du prélat, M. le président de la République a reçu M. de Rémusat, et après le départ du ministre des affaires étrangères, il s'est fait conduire au magasin à fourrages de Bercy, qui a eu fort à souffrir de l'inondation.

De la M. Thiers est allé à l'ambassade d'Autriche, où il est resté environ une demi-heure. A sa rentrée, M. de Rémusat est venu lui communiquer une dépêche de M. de Corcelles; il était cinq heures et demie.

Le soir, très peu nombre de convives au dîner du palais; seulement quelques intimes du président. De neuf heures et demie à minuit, réception très-nombreuse, bien qu'aucune invitation n'ait été faite, près de cent cinquante personnes ont salué M. Thiers.

Une manifestation a eu lieu à San-Francisco. Le 1<sup>er</sup> décembre dernier, la nouvelle se répandit dans cette ville que M. Thiers avait été renversé par l'Assemblée nationale et par le maréchal Mac-Mahon.

Cette nouvelle, propagée avec la rapidité de l'éclair, produisit une profonde consternation. La Bourse en fut très-agitée et une grande baisse affecta le cours de toutes les valeurs.

Mais le lendemain, la nouvelle ayant été démentie, les esprits se remirent de leur émotion et la satisfaction publique se traduisit par des réjouissances et des illuminations générales.

Le Times publie la dépêche suivante de son correspondant spécial de Paris, en date du 29 décembre: Le bruit que nombre de maires auraient refusé de publier le discours de M. Dufaure, a été exagéré; sur 37,000 maires, 12 seulement ont refusé d'exécuter cet ordre, et ils ont été immédiatement révoqués ou suspendus.

Par suite d'une entente avec l'administration des postes françaises, les images, gravures, lithographies, cartes et plans échangés entre la Belgique et la France seront, à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, assimilés, quant aux conditions d'expédition et d'affranchissement, aux imprimés non périodiques de toute nature, en tant toutefois que ces objets soient produits par un procédé mécanique.

Ceux qui seraient dessinés ou coloriés à la main continueront à être soumis, dans le service franco-belge, au tarif des papiers de commerce ou d'affaires, ou celui des lettres, qui peut être plus avantageux pour l'expéditeur lorsque l'envoi ne dépasse pas le poids de la lettre simple.

C'est, paraît-il, décidément, M. Leverrier qui va être renommé directeur de l'Observatoire. M. Thiers y tient. Mais voyant les clameurs que seule cette annonce soulevait, il a décidé qu'il y aurait un changement complet dans l'organisation de l'Observatoire.

Cette institution deviendra une petite république semblable à l'administration du Musée. Les chefs seront élus par les administrés, et M. Leverrier sera seulement président du conseil administratif.

Il y a deux jours, l'Officiel annonçait la nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur d'un simple préposé des douanes nommé Jouille.

Entre autres états de service, Jouille a tenu en échec, tout seul, dans les montagnes du Jura, une troupe de contrebandiers commandée par le fameux Paul Rabbe, dit le Malin, et plus encore connu sous le nom de Nul-s'y-fait. Lorsque les secours arrivèrent, la bande avait disparu, mais Jouille avait déjà fait deux prisonniers.

Le Louvre a acquis dernièrement un groupe de dieux égyptiens, en or, provenant de l'ancienne ville de San. Ce groupe est composé de trois personnages: Osiris, Isis et Horus, leur enfant. La valeur de cette antique œuvre d'art est de 25,000 fr.

à M. le président de la République une protestation contre l'exclusion dont ils ont été frappés sur la liste des jurés, et celle des notables commerçants chargés d'être les juges de la chambre de commerce.

Nous avons de la peine à comprendre une semblable exclusion. Les israélites sont des citoyens français comme les autres. Nous ne saisissons pas qu'on les ait rayés des rôles des contributions ni de la liste du contingent militaire.

Les journaux de Toulouse annoncent que le commissaire central, accompagné d'une escouade d'agents de police, a procédé jeudi matin à l'arrestation du sieur Jacob, soupçonné d'être affilié à l'Internationale.

Une quinzaine d'autres individus ont été arrêtés. Ils seraient également inculpés d'association et d'agissements avec la société l'Internationale.

Kaméa-Méa, tel était le nom du roi des îles Havai (les Sandwich), qui vient de mourir. C'est la reine Emma, une Anglaise, la veuve du frère aîné et prédécesseur de Kaméa-Méa, qui doit prendre le sceptre libre, et on assure qu'elle ne le laissera pas tomber en quenouille.

Les Anglais le désirent vivement, mais les Américains, qui ont fait d'Honolulu la capitale des îles Havai, leur centre de commerce d'huile de baleine, voudraient devenir les protecteurs de cet archipel si fréquenté maintenant par les navires de tous les pays du monde.

Le pont qui doit relier New-York à Brooklyn et à la construction duquel on travaille depuis plusieurs années sera de beaucoup le plus grand du monde entier. Les dimensions seront: hauteur des deux tours, 168 pieds; hauteur du centre de l'arche principale, 135 pieds; longueur de l'arche de la rivière, 1,616 pieds; longueur de chacune des deux arches sur la terre, 910 pieds; longueur des approches, côté de New-York, 1,441 pieds; longueur totale du pont, 5,878 pieds.

On sait que les travaux n'ont commencé du côté de New-York (au pied de Bossesvelt street) que le 14 septembre 1872, après que le caisson de Brooklyn eut été immergé, non sans lenteurs et sans accidents.

Le caisson de New-York mesure 172 pieds de long, 104 de large et 22 de profondeur; son immersion a été effectuée plus rapidement et avec plus de succès que celle du caisson de Brooklyn, dont les dimensions sont un peu plus petites.

Actuellement, le tour du côté de Brooklyn s'élève à 440 pieds, celui du côté de New-York à 50 pieds seulement. En supposant qu'il ne se produise pas d'obstacles imprévus, il faudra un an environ pour compléter les tours, puis un an pour immerger les câbles, puis deux ans au moins pour les autres travaux. Il coulera donc encore beaucoup d'eau sous les aîtres ponts avant que celui-ci soit livré à la circulation.

UN PETIT SAN-FRANCISCO PRÈS DE LYON

Nous avons dit que la différence de niveau du Rhône en amont et en aval du canal sera de 14 mètres, mais comme il se produira une dénivellation à l'entrée du Rhône dans le canal, on ne compte que sur une chute disponible de 13 mètres 50. Loin de s'accroître comme on le croit, elle pourrait se diminuer, quand les eaux seront grosses, cette hauteur de chute diminuera parce que le Rhône étant très-réserré en aval, au confluent de la Valsérine, l'eau s'y élève plus rapidement qu'au dessus de la Porte.

Dans les hautes eaux la chute disponible ne sera plus que de 11 m. 50. Mais comme on peut augmenter la quantité d'eau à mesure que diminue la hauteur de chute, on aura toujours la même force disponible, ce qui, nous l'avons dit, est très-important. Les turbines sont disposées pour marcher dans ces diverses conditions de débit et de chute.

La force disponible dans ces conditions sera de 10,480 chevaux-vapeur, ou, pour donner une image bien claire, c'est une force capable de lever, en une seconde, et à la hauteur d'un mètre, sept cent quatre-vingt six mille kilogrammes.

Une machine de la force nominale d'un cheval-vapeur produisant l'effet réel de six chevaux ordinaires en chaire et on ne peut travailler que 8 heures par jour, tandis que la machine travaille 24, ce brave Rhône va faire en réalité l'office de soixante-deux mille huit cent quatre-vingt chevaux de race française et de taille ordinaire. Quelle cavalerie! Et encore le Rhône travaillera-t-il sans consommer de fourrage!

Mais, dans la nature comme dans la politique, il y a de nos jours perdue, il a des follemens. Nous venons de voir l'exceptionnelle Assemblée! D'ailleurs on ne fait pas les poulies, les engrenages en air, et les fit-on en air, qu'il y aurait encore des frotements! Les turbines les meilleures ne rendent guère pratiquement que soixante-quinze pour cent de la force théorique. Ce sera donc 7,860 chevaux-vapeur de travail effectif, ce qui est déjà fort joli! Du reste, si cela était nécessaire, on pourrait encore augmenter cette force, puisque l'on n'utilise que les deux tiers des eaux du Rhône et que l'on n'utilise pas le débit de la Valsérine.

Au confluent de la Valsérine avec le Rhône, au débouché du tunnel, on élève un bâtiment pour cinq turbines de 2<sup>me</sup>60 de diamètre et de 630 chevaux de force. Une autre turbine sera établie au ruisseau de Coupy, à peu près aux deux tiers de la longueur du tunnel, qui lui fournira de l'eau au moyen d'une saignée latérale souterraine.

courses de niveau tracées sur une carte géographique, seront reliées entre elles par une voie transversale formée de plans inclinés successifs et allant aboutir à un embranchement sur le chemin de fer de Lyon à Genève.

La compagnie a fait l'acquisition des concessions de vastes carrières de phosphate de chaux, de la région. Le phosphate de chaux, comme l'on sait, est la base de la préparation des engrais artificiels dont l'industrie a pris une si grande extension dans ces dernières années.

La compagnie exploitera donc le phosphate, puis elle le réduira en poussière sous des meules, le lavera, le transportera; le tout à l'aide de sa force motrice.

Il y a un mois environ, la force motrice dont on avait fait le placement était de 1,650 chevaux-vapeur, sur lesquels une société anonyme pour la fabrication des pâtes de bois en a pris 1,200. Il s'est aussi établi une fabrique de parquets.

La force motrice est louée sur le pied de cent cinquante francs par cheval-vapeur et par an. C'est quatre cent francs de moins que ce que vaut le cheval-vapeur dans beaucoup de centres industriels. On comprend que dans ces conditions l'industrie présente de grands avantages pour les usines qui absorbent une force motrice considérable.

Les plans du projet ont été dressés par trois ingénieurs: un français, M. Gobin, ingénieur des ponts et chaussées à Lyon, et deux Suisses, M. Colladon, de Genève, connu pour sa participation aux travaux du Mont-Cenis, et M. Ziegler, de Winterthur. Leurs noms restent attachés à cette grande œuvre.

On peut dire que le service rendu à la production économique par la réalisation de cette force motrice est énorme. La crise industrielle, provoquée par la pénurie actuelle du charbon, ajoute à l'importance de ce service et doit appeler l'attention des savants et des industriels sur la substitution des forces naturelles à la houille. L'eau a sur celle-ci cet immense avantage d'être une force gratuite, ce qui l'a fait tellement abandonner dans ses dernières années, c'est l'irrégularité amenée dans le régime des cours d'eau par ce funeste débaissement qui se poursuit avec rage dans tant de contrées, ce qui a rendu impossible le maintien d'usines sur des cours d'eau devenus alternativement torrentueux et desséchés. Mais il faudra bien qu'on se retourne de ce côté là, car la houille n'est pas inépuisable et, suivant le cours naturel des choses, son prix doit aller toujours en s'élevant à mesure que son extraction se fera dans des conditions moins favorables.

CHRONIQUE

Le vent du midi qui irritait si désagréablement les nerfs des personnes sensibles dans la soirée d'avant-hier a été abattu hier matin par une pluie franche et légère, de bon augure pour l'année qui commençait.

La journée dite du 1<sup>er</sup> de l'an a donc été très-belle en ce que le temps était sec et doux. Aussi, dès huit heures du matin, nos rues et nos quais présentaient-ils un aspect des plus pittoresques.

Les enfants surtout, en costume des grands jours, allaient souhaiter la bonne année aux grands parents et recevoir en échange leurs cadeaux, objets de bien des rêves et de bien des convoitises.

A midi, le défilé des visites officielles a commencé. Chez M. le préfet, il y avait foule, foule plus considérable, croyons-nous, qu'aux plus beaux jours de MM. Chéreau et Vaissé.

Est-ce un simple hasard? Est-ce un signe des temps? Nous ne saurions le dire. Quant à M. le maire, il ne recevait pas. MM. les officiers de l'armée de Lyon, dans leur uniforme de gala, qu'ils n'avaient pas porté, croyons-nous, depuis la guerre, sont allés faire en corps leur visite au général Bourbaki.

Les magasins étaient remplis d'acheteurs, pourtant le chiffre des ventes a dû être sensiblement moins fort que l'année précédente. Mais nous ne venions aucun inconvénient, pour notre compte, à ce qu'on bannisse ces formalités banales, ces cadeaux de bonbons et de jouets frivoles, pour ne plus faire que des achats sérieux et instructifs.

En définitive, l'année 1873 s'annonce-t-elle bien? Sera-t-elle fructueuse? Nous vous le dirons en 1874.

Nous croyons devoir noter particulièrement un des incidents des réceptions du jour de l'an. Les deux comités de la Société de secours et de la Société de secours mutuels d'Alsace-Lorraine ont tenu, à l'occasion de la nouvelle année, à présenter leurs hommages et l'expression de leur reconnaissance aux diverses autorités qui se sont intéressées si activement au sort des Alsaciens et des Lorrains. Ils se sont rendus auprès de M. le préfet du Rhône, de M. le général Bourbaki, et ont déposé leurs cartes chez M. le maire de Lyon et chez M. le président du conseil général, qui ne recevaient pas. Ajoutons qu'ils tenaient particulièrement à remercier, par l'entremise du général, M<sup>me</sup> Bourbaki, absente de Lyon en ce moment, dont l'inepuisable charité a soulagé tant de souffrances de nos pauvres émigrés.

M. le préfet et le général Bourbaki ont reçu les membres de ces deux comités avec la cordialité la plus touchante, les assurant de leur concours le plus sympathique et le plus empressé pour l'œuvre de charité et de dévouement patriotique, entreprise par les deux Sociétés. M. le préfet a invité MM. les présidents à s'adresser à lui, chaque fois qu'ils auraient une demande à formuler: « Je serai chez moi à l'avenir, tous les jeudis à 8 heures du soir, a-t-il dit; je me sentirai heureux de pouvoir contribuer en quoi que ce soit à soulager des infortunes qui nous touchent de si près et qui réveillent dans le cœur de tous les Français tant de sentiments de douleur et d'espoir.

Le président de la République française, sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, Décret: Article 1<sup>er</sup>. — Sont spécialement chargés du règlement des ordres, pendant l'année judiciaire 1872-1873: Au tribunal de première instance de Lyon (Rhône), MM. Bruncau et Ravier du Magny, juges.

Nous recevons au dernier moment (onze heures et demie) une longue lettre de M. le directeur du Courrier de Lyon, concernant l'affaire Meynet et Piron. Nous nous en occuperons demain.

Nous apprenons avec une vive satisfaction que la commission de révision des services administratifs a conclu au transfert de l'administration des foies, du ministère des finances au ministère de l'agriculture.

C'était en effet une véritable anomalie de voir une administration, dont les préoccupations et les travaux se rapportent si directement à l'intérêt général, faire partie d'un ministère qui ne vise qu'à une chose: remplir les caisses de l'Etat, sans se rendre compte de l'utilité des dépenses en travaux publics.

Les conseils généraux et les sociétés d'agriculture ont, chaque année, émis des vœux pour que ce transfert se fasse, mais sous l'empire de l'arbitraire et de l'intrigue qui caractérisait le gouvernement de Napoléon III, l'opinion publique n'a pu être satisfaite. Nous espérons mieux d'une Assemblée souveraine et d'un gouvernement républicain, pour opérer cette réforme radicale: soustraire les foies à une destruction inévitable, et donner à l'œuvre des reboisements une extension en rapport avec son importance.

Dans un entrefilet consacré avant-hier au jour de l'an, nous avons adressé un souvenir à M. Arles-Dufour et Brosset qui ont laissé tant de regrets à Lyon. Si nous n'avons pu citer les autres, c'est que le temps nous a manqué pour en faire la récapitulation.

Nous combions aujourd'hui en partie cette lacune, et nous citons parmi les morts les plus connus que 1872 nous a enlevés, M. Guérin; le docteur Desgouttes, chevalier de la Légion d'honneur; Lehmann, artiste graveur; Arles-Dufour; Lenillot, notaire; Moutere; ancien juge au tribunal de commerce, ancien membre de la chambre de commerce; M<sup>me</sup> Frachon, directrice de l'établissement des jeunes aveugles; Bissot, architecte; Coignet, président de la commission des marchés; Charrier; Desprez, avocat, ancien bâtonnier, ancien président de chambre, ancien président du conseil général.

Le public est informé qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1873 et en vertu d'un arrêté de M. le directeur général de l'enseignement, des domaines et du timbre, en date du 18 décembre 1872, il sera établi dans chacun des six arrondissements de la ville de Lyon un bureau qui aura dans ses attributions, pour l'arrondissement formant sa circonscription: 1<sup>o</sup> Les déclarations d'imutations par décès; 2<sup>o</sup> Les déclarations de locations verbales d'immeubles et de mutuels verbales de propriétés de fonds de commerce ou de clientèles; 3<sup>o</sup> L'enregistrement deactes sous signatures privées portant baux à biens immeubles ou vente de fonds de commerce ou de clientèles; 4<sup>o</sup> Le recouvrement de la taxe de 3/0 sur le revenu des valeurs mobilières; 5<sup>o</sup> Le visa pour timbre; 6<sup>o</sup> Et la débite du papier timbré et des timbres mobiles.

Le bureau du 1<sup>er</sup> arrondissement sera établi quai de l'Archevêché, 13 provisoirement. Celui du 2<sup>e</sup> arrondissement sera établi rue du Plat, 22. Celui du 3<sup>e</sup> arrondissement sera établi quai de la Guillotière, 40. Celui du 4<sup>e</sup> arrondissement sera établi rue de la Tourette, 1. Celui du 5<sup>e</sup> arrondissement sera établi rue Saint-Jean, 70. Celui du 6<sup>e</sup> arrondissement sera établi cours Morand, 21.

Les actes sous signatures privées, autres que les baux d'immeuble et les ventes de fonds de commerce, continueront à être enregistrés au bureau du palais de la Bourse, escalier A.

Dans sa séance du 23 décembre 1872, le 2<sup>e</sup> conseil de guerre permanent de la 8<sup>e</sup> division militaire siégeant à Lyon, a rendu les jugements suivants: 1<sup>o</sup> Dessaint (Jean-Blaise), domicilié à Legny (Rhône), garde national mobilisé, réfractaire, a été acquitté à la minorité de deux voix; 2<sup>o</sup> Rousset (Jean), domicilié à Urieux (Loire), garde national mobilisé, réfractaire, a été acquitté à la majorité de quatre voix contre trois; 3<sup>o</sup> Perrin (Jean-Claude), domicilié à Ancy (Rhône), garde national mobilisé, réfractaire, a été condamné à deux mois d'emprisonnement; 4<sup>o</sup> Foullet (Pierre), domicilié à Givors (Rhône), garde mobile, a été condamné à deux ans de travaux publics pour désertion l'intérieur en temps de guerre; 5<sup>o</sup> Lauriguet (Claude-Alexandre), capitaine au 92<sup>e</sup> régiment d'infanterie, détaché au 2<sup>e</sup> régiment de francs-tirailleurs, a été condamné à trois ans de travaux publics pour avoir volontairement brisé un fusil appartenant à l'Etat et qui lui avait été confié pour le service; 6<sup>o</sup> Leroy (Adolphe-Joseph), soldat au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie, a été condamné à sept ans de réclusion et à la dégradation militaire pour avoir soustrait frauduleusement: 1<sup>o</sup> une chemise et un caleçon appartenant au soldat Davanchet; 2<sup>o</sup> deux chemises appartenant au soldat Paysan; 3<sup>o</sup> pour s'être fait servir par fraude à boire et à manger sans payer (ce militaire avait déjà subi deux condamnations avant son incorporation).

Dans sa séance du 30 décembre dernier, le deuxième conseil de guerre permanent, de la huitième division militaire, a prononcé les jugements suivants: 1<sup>o</sup> Cliquot, Auguste-Eugène, soldat à la septième section d'ouvriers d'administration, non coupable d'avoir le 27 septembre dernier, à Lyon, soustrait frauduleusement un porte-monnaie contenant une somme de 75 francs, et un passe-debout remboursable d'une valeur de 8 francs, au préjudice du sieur Drevon, volontaire d'un an, appartenant à la minorité de faveur; 2<sup>o</sup> Moir, Jean-Louis, soldat à la septième section d'ouvriers militaires d'administration, coupable d'avoir, dans le mois de septembre 1872, à Lyon, soustrait frauduleusement six raccords et trois robinets en cuivre, d'une valeur d'environ 350 francs, faisant partie d'une presse hydraulique appartenant à l'Etat; 3<sup>o</sup> non coupable d'avoir, le 27 septembre dernier, à Lyon, soustrait frauduleusement un porte-monnaie, contenant une somme

me de 75 francs et un passe-debout, remboursable, d'une valeur de 8 francs, au préjudice du sieur Drevon, a été condamné à cinq années de 3<sup>e</sup> Maltry, Alexandre, garde national mobilisé de la Loire, prévenu d'insoumission à la loi du recrutement et au décret d'appel du 29 septembre 1870, reconnu coupable, a été condamné à deux mois de prison.

Hier soir, un incident des plus désagréables a entravé la représentation de l'Africain. M<sup>me</sup> Léoni, qui jouait Inès, avait fait demander l'indulgence du public pour cause de rhume.

Mais quand elle vint sur la scène commença son réclat, on s'aperçut vite que ce rhume était bel et bien un enrouement complet qui mettait l'artiste dans l'impossibilité matérielle de chanter une note de son rôle. Il fallut baisser la toile.

Grand anxiété dans le cabinet du directeur. — Bast! pensa avec raison un des administrateurs, une fois n'est pas coutume, et le public est bon enfant.

Et le rideau se releva, et l'Africain fut joué sans Inès, et personne peut-être ne songea à s'en plaindre.

Il n'y a pas que le théâtre du Gymnase qui ait voulu faire une revue lyonnaise de l'année 1872. Guignol s'en est mêlé de son côté; Guignol, de la rue Ecorche-Bœuf! (car tous les décrets du monde ne forceront pas les vieux Lyonnais à débaptiser leurs vieilles rues.)

Nous avons donc vu, samedi, la « première » de la Revue de l'Exposition, et bien qu'elle ait été jouée après une bonne pièce du répertoire classique, Guignol dentiste, fort bien exécuté par Vuillemin qui tient toujours Guignol, d'après Henri, qui tient Guafnon, l'effet de la nouvelle pièce a été fort satisfaisant.

Nous ignorons quel est l'auteur de cette nouveauté, car les noms des auteurs dramatiques restent modestement en blanc dans les affiches du théâtre Guignol. Il est probable que c'est l'œuvre de la collaboration de nos excellents artistes. Elle est tissée, d'un bout à l'autre, de lazzi et de coq-à-l'âne ébouriffants.

La scène du restaurant où l'on mange des pieds de cheval à la poulette est parfaite, quoi qu'elle ne fasse pas, à proprement parler, partie du sujet de la pièce.

Quant au défilé des divers produits exposés, il est à mourir de rire. Il y a notamment une imitation admirable de la musique du café algérien. Cette sorte de glissement en mineur, sans mesure marquée, où les chanteurs faussent à qui mieux, avec accompagnement de coups de pouce sur des pots à eau couverts de parchemin, est reproduite avec une perfection de vérité. Les Bronettes, les Orientales et tout le reste sont aussi fort bien imités, et tous jours salués à leur entrée par des applaudissements.

La nouvelle sonnette, qui sonne doucement quand c'est l'amant qui se lève, qui fait coucou quand c'est le mari, et quand ce sont les créanciers, leur donne des coups de tavelle, est d'une bonne imagination.

Mais ce qui fait toujours le fonds comique, c'est l'établissement de Guignol et de Gnafon, et leur accent inimitable que tous nos lecteurs connaissent bien.

Citons un joli décor de la place des Terreaux avec l'eau qui coule de la fontaine. En somme, cette Revue, pour ne pas tirer son principal attrait de l'exhibition d'épaules, jambes et culottes, n'en est pas moins amusante et spirituelle et sera fort courue, nous en sommes sûrs.

A la demande générale, M. Lemerrier de Neuville donnera vendredi 3 janvier, à 8 heures du soir, dans le grand salon de l'hôtel Collet, une dernière séance de Pupazzi. Le prix des places est de 3 fr.; places réservées, 5 fr.

On peut se procurer d'avance le programme et des billets à l'hôtel. Encore et toujours des attaques nocturnes, au centre de la ville maintenant et en pleine soirée!... Un jeune homme, demeurant place Saint-Clair, a été, en rentrant chez lui mardi soir, assailli par un groupe de cinq à six individus, à dix heures moins un quart, au bas du jardin du séminaire.

Grièvement blessé à la figure, renversé, il a été déposé dans son porte-monnaie contenant quarante et quelques francs. Puisque notre police est insuffisante, il faudra décidément demander au général Bourbaki d'exercer son corps d'armée au service de rond et de patrouille dans nos rues comme et pays de brigandage!... On annonce que la police vient de mettre la main sur une fille nommée Marie Grandgourge qui avait une singulière façon d'exercer l'es croquerie.

Or, comme il trouvait très désagréable d'être obligé de l'acheter, il n'a rien vu de mieux, mardi soir, que d'en faire l'acquisition sur la devanture d'un chapelier du passage de l'Argue.

Le malheur est que, dans son empressement, G... non-seulement oubliât de prévenir le boulanger, mais encore il prit deux pains, il les emporta tranquillement, chapeaux; il les emporta tranquillement, quand une demoiselle de magasin le poursuivit et lui fit remarquer sa distraction, et le fit arrêter par quelques passants.

G... qui n'est pas né coiffe, sera du moins logé pendant quelque temps aux frais de l'Etat.

Si certains pédagogues soutiennent et pratiquent la théorie des corrections corporelles, quelques parents dénaturés la poussent à des excès que les tribunaux répriment parfois.

La femme Lemoine a sept enfants; sa tendresse maternelle ne paraît pas suffire à un si grand nombre. Il y a quelques années elle fut déjà condamnée à trois mois de prison pour avoir maltraité un petit garçon, et à l'audience du 31 décembre, elle comparait de nouveau devant le tribunal correctionnel, pour avoir maltraité une petite fille.

La prévenue s'était fait assister de deux avocats: l'un a présenté à la barre une défense fort habile; l'autre n'a pas quitté les bras de sa mère et élevait souvent la voix plus haut qu'on l'eût désiré.

La femme Lemoine, en prodiguant ses soins et son lait à cet enfant turbulent, s'efforçait de démontrer à ses juges la tendresse de son cœur et la douceur de son caractère.

Elle soutenait d'ailleurs que le mauvais naturel de sa petite fille avait justifié les corrections infligées. Chargée de conduire dans les cafés son père aveugle, qui y jouait de l'accordeon, cette Antigone infidèle et gourmande convertissait en pâtisseries une partie des recettes. De tels virements ne pouvaient rester impunis.

La femme Lemoine n'en a pas moins été condamnée à quatre mois d'emprisonnement.

On a trouvé avant-hier, dans un pré de Pierre-Dénite, le cadavre d'un enfant nouveau-né dont la mort remontait à une huitaine de jours.

D'après les constatations de M. le docteur Gromier, cet enfant, né viable, était mort étranglé.

Santé à tous rendus sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalésière Du Barry de Lyons. Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Aucune maladie ne résiste à la douce Revalésière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purgés, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, coliques, diarrhées, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhées, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, matrice, cervix, sang, 74,000 v. com. pr. ces. S. S. le Duc, le Duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 59,381. Saint-Etienne-de-Saint-Geors (Isère), 25 août. Monsieur, — La Revalésière Du Barry m'a délivré d'une inflammation d'estomac et des intestins dont j'ai horriblement souffert pendant trois ans. Je ne puis sans peine me nourrir, ni faire ni travailler. Je désire la mort, j'avais des pensées de me suicider malgré que je n'ausse que trente ans. C'est la Revalésière, que j'ai employée en désespoir de cause, qui m'a parfaitement rendu la santé.

Cure N° 62,845. Ercainville (Seine-Inférieure), 27 novembre. Je souffrais pendant trente-six ans d'un asthme qui me forçait à me relever quatre ou cinq fois chaque nuit par l'oppression qui allait me faire perdre la respiration. Il y a huit jours que je prends la Revalésière Du Barry, et m'en trouve très-bien. Je dors maintenant très-bien et respire facilement.

J'ai l'honneur, etc. BOULET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. 50; 2 kil., 12 fr. 50. — Les biscuits de Revalésière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalésière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chaires fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr. 50; de 48 tasses, 8 fr. 50. — Envoi contre bon de poste.

DÉCÈS Les amis et connaissances de la famille CHATAIGNIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Jean CHATAIGNIER, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles, qui auront lieu demain vendredi 3 courant, à 8 heures 3/4 du matin.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue de Lyon, 63, pour se rendre à l'église St-Nizier, et de là, au cimetière de Loyasse.

Dépêches du Soir.

2 Janvier. — 3 heures du soir. Paris, 2 janvier.

Dans les réceptions d'hier, M. Thiers a échangé des paroles cordiales avec les principaux membres du corps diplomatique.

Lord Lyons, MM. Olozaga, le comte Arnim, Apponyi, Nigra, et tous les députés de toutes les nuances, présents à Paris, sont venus saluer M. Thiers aux réceptions de Versailles ou dans la soirée à l'Élysée, à Paris.

On assure que le rétablissement du train rapide entre Paris et Marseille est décidé en principe.

M. Thiers a fait une visite au président de l'Assemblée, à dix heures. Il a reçu la visite du bureau de l'Assemblée à onze heures. Des politesses cordiales ont été échangées.

La réception a commencé ensuite, conformément à l'ordre indiqué. Parmi les députés qui sont venus saluer M. Thiers se trouvait M. de Broglie.

M. Thiers était entouré des ministres et du maréchal Mac-Mahon. Aucun discours n'a été prononcé.

La plupart des personnes n'ont fait que défilé dans le grand salon de la présidence. Le corps diplomatique a séjourné seul quelques minutes. Les ambassadeurs japonais et birmanys assistaient. M. Thiers a échangé quelques paroles avec les divers membres du corps diplomatique.

La réception a été terminée à deux heures. La Liberté est le seul journal qui ait paru hier après-midi.

Rome, 1<sup>er</sup> janvier. Il est inexact que l'Orénoque soit appelé. Un bâtiment vient de ravitailler selon l'usage.

Le commandant de l'Orénoque a reçu l'ordre d'être demain à bord pour l'arrivée du nouvel équipage venant de France.

M. de Corcelles accepte le poste d'ambassadeur à Rome.

Le roi d'Italie, recevant la députation du parlement et des grands dignitaires de l'Etat, a remercié la Chambre de l'appui donné au gouvernement; il a exprimé l'espoir que cette année sera plus propice aux populations qui ont souffert d'inondations et d'autres malheurs.

Au président de la Chambre, priant le roi d'avoir soin de sa santé, le roi a répondu que cela importe vraiment beaucoup, que néanmoins, dans tous les cas, les choses sont arrangées.

manière que l'unité et la liberté de l'Italie ne peuvent courir aucun danger. Le pape a reçu la garde palatine et quelques Italiens et étrangers. Des discours ont été prononcés.

Rome, 31 décembre. M. de Corcelles est arrivé.

Le pape a reçu aujourd'hui plusieurs familles italiennes et étrangères. Le saint-père a prononcé un discours en français; il a souhaité à tous une année meilleure. Parmi les étrangers, on remarquait lord Clarence Paget, amiral anglais, et M. Reed, chef constructeur de la marine anglaise.

Le ministre a décidé d'appeler au printemps les milices provinciales pour les exercer dans les camps formés exprès.

Saint-Petersbourg, 31 décembre. Le bulletin de ce matin, sur l'état du grand-duc héritier, dit que la fièvre a un peu diminué et que les forces du malade se maintiennent d'une manière satisfaisante.

La nuit dernière, le grand-duc a dormi cinq heures et a beaucoup transpiré.

Dépêches particulières Du JOURNAL DE LYON

Table with columns: Paris, Londres, Autrichiens, Obligations, Rente autric., Napoléons, Rente aut., Titbas.

Table with columns: Paris, Londres, Autrichiens, Obligations, Rente aut., Napoléons, Rente aut., Titbas.

Table with columns: Paris, Londres, Autrichiens, Obligations, Rente aut., Napoléons, Rente aut., Titbas.

Table with columns: Paris, Londres, Autrichiens, Obligations, Rente aut., Napoléons, Rente aut., Titbas.

Table with columns: Paris, Londres, Autrichiens, Obligations, Rente aut., Napoléons, Rente aut., Titbas.

Table with columns: Paris, Londres, Autrichiens, Obligations, Rente aut., Napoléons, Rente aut., Titbas.

Table with columns: Paris, Londres, Autrichiens, Obligations, Rente aut., Napoléons, Rente aut., Titbas.

Table with columns: Paris, Londres, Autrichiens, Obligations, Rente aut., Napoléons, Rente aut., Titbas.

Table with columns: Paris, Londres, Autrichiens, Obligations, Rente aut., Napoléons, Rente aut., Titbas.

Table with columns: Paris, Londres, Autrichiens, Obligations, Rente aut., Napoléons, Rente aut., Titbas.

Table with columns: Paris, Londres, Autrichiens, Obligations, Rente aut., Napoléons, Rente aut., Titbas.

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, PRODUIS, etc.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, PRODUIS, etc.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, PRODUIS, etc.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, PRODUIS, etc.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, PRODUIS, etc.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, PRODUIS, etc.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, PRODUIS, etc.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, PRODUIS, etc.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, PRODUIS, etc.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, PRODUIS, etc.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, PRODUIS, etc.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, PRODUIS, etc.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, PRODUIS, etc.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, PRODUIS, etc.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, PRODUIS, etc.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, PRODUIS, etc.

Crédit Lyonnais

Palais du Commerce. — Lyon

PAIEMENT DE COUPONS

Echéance du 1<sup>er</sup> janvier 1873

Le Crédit Lyonnais paie, dès à présent, tous les coupons dont le montant est officiellement annoncé.

Rente Italienne 5 0/0

Echéance du 1<sup>er</sup> janvier 1873

Le Crédit Lyonnais se charge, dès à présent, de l'encaissement du coupon semestriel du 5 0/0 Italien.

Rente Italienne 5 0/0

La Société Lyonnaise de dépôts et de comptes-courants et de Crédit industriel, palais Saint-Pierre, paie dès à présent, le coupon au 1<sup>er</sup> janvier.

OBLIGATIONS DE LA VILLE DE PARIS (1871)

TIRAGE DU 10 JANVIER 1873

375,000 fr. de lots

VILLE DE PARIS (1869)

TIRAGE DU 15 JANVIER 1873

250,000 fr. de lots

Pour participer aux chances d'un de ces tirages il suffit de verser cinq francs par obligation chez M. Cochard, changeur, 6, rue de Lyon.

ON A PERDU le 31 décembre, à 6 heures du soir, sur le trottoir des rues Belle-Croixière et Confort, une Palatine et fourreau de marte zibélien.

La rapporter à M. Poulpeas, à la Brasserie Alsacienne, rue de Lyon. Bonne récompense.

LA PASTILLE BICHEL

D'une efficacité bien connue pour guérir toux, rhume, enrouement, catarrhe, etc., se trouve dans toutes les pharmacies. — 1 fr. 20 cent. la boîte.

Telescope de Bellecour

Tous les soirs, si le ciel est clair, observations des astres et des constellations, dirigées par Léger VERGNIAU, astronome et astrologue.

CAFÉ-RESTAURANT JEAN MADERNI

Rue de Lyon, 49, et place de la Bourse

Entrée spéciale du Restaurant par le grand escalier, place de la Bourse.

Grands salons pour dîners de noces et de corps.

Service au dehors pour dîners et soirées.

COMPTOIR D'ESCOMPTE de Paris

AGENCE DE LYON

23, rue Neuve, 23

EMPRUNT

VILLE DE LYON 1872

Emprunt de la Compagnie des Dombes

Les porteurs de certificats provisoires des Emprunts de la Ville de Lyon et de la Compagnie des Dombes 1872, qui n'auraient pas encore effectué leurs versements, sont priés de régulariser leur situation le plus tôt possible.

RENTE ITALIENNE 5 0/0

COMPTOIR D'ESCOMPTE de Paris

AGENCE DE LYON

23, rue Neuve.

L'Agence de Lyon paie dès à présent le Coupon semestriel de 5 0/0 Italien et garantit les risques de route des titres.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

AGENCE DE LYON

Coupons du 1<sup>er</sup> janvier 1873

Tous les coupons français et étrangers dont le montant est officiellement connu, peuvent être remis à l'Agence, qui en compte immédiatement le prix.

AVIS

La maison Isaac CASATI a l'honneur d'informer le public, qu'ayant donné une plus grande extension à sa fabrication de chocolat, et agrandi ses magasins de vente, elle est en mesure de satisfaire à toutes les demandes qui lui seraient adressées.

ÉTRENNES 1873

DU C

LYON, RUE DE LYON, 49

Marseille, rue Noailles, 3

Grandes et riches Nouveautés en maroquinerie de Paris et d'Autriche: Cristaux montés, Bronzes d'art, Tabletterie, Ivoire, Ecaïlle.

Fabrique de Pipes écume.

IMPRIMERIE H. STORCK, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 78. — LYON.

BOURSE DE PARIS — Mardi 31 Dècem. (de midi 1/2 à 3 h.)

Table with columns: RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, Prém. clôture, Dernier cours.

BOURSE DE LYON — Jeudi 2 Janvier (de 11 h. à midi 1/2).

Table with columns: RENTES ET ACTIONS, A TERME, ACTIONS, OBLIGATIONS, D<sup>r</sup> Prix.

BULLETIN FINANCIER

Table with columns: D<sup>r</sup> Prix, OBLIGATIONS, D<sup>r</sup> Prix.

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de Me BONJOUR, avoué à Lyon, rue Centrale, numéro 25.
VENTE
suite de saisie immobilière, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, en cinq lots séparés.

DE TROIS MAISONS
situées à Lyon, grande rue de la Guillotière, 194, 196 et 219, et de deux parcelles de terrain sises à Lyon, chemin du Sacré-Coeur, près le chemin de Saint-Eusèbe.

Adjudication au samedi premier février mil huit cent soixante-treize, à midi.
Celle venue est poursuivie à la requête de monsieur Fournier, rentier demeurant à Lyon, qui de la Charité, leval fait élection de domicile et constitution d'avoué en l'étude et personne de Me Bonjour, avoué près le tribunal civil de Lyon, y demeurant, rue Centrale, 25.

Contre la dame Annette Moirat, épouse séparée de biens du sieur Bruno dit Henri Coque, et contre celui-ci par le sieur Fournier, rentier, demeurant ensemble à Lyon, grande rue de la Guillotière, 196, débiteurs saisis, n'ayant pas constitué avoué.

En vertu:
1. D'un commandement expédié par le sept août mil huit cent soixante-douze, enregistré au bureau de l'huissier Alex. de Lyon, grand rue de la Guillotière, 196, débiteurs saisis, n'ayant pas constitué avoué.

2. D'un procès-verbal de saisie réelle, dressé par l'huissier Alex. de Lyon, grand rue de la Guillotière, 196, débiteurs saisis, n'ayant pas constitué avoué.

3. D'un jugement rendu par la troisième chambre du tribunal civil de Lyon, le quatorze décembre mil huit cent soixante-douze, enregistré et en forme.

Etude de Me GUILLERMAIN, avoué à Lyon, place d'Albon, numéro 1.
Vente judiciaire
en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon du samedi dix-huit janvier mil huit cent soixante-treize, à midi, d'une

GRANDE ET BELLE MAISON
située à Lyon, section de la Guillotière, rue de Marseille, 27 et 29, rue Saint-André, 8 et 10 et rue des Trois-Pierres, divisée en deux corps de bâtiments, cours entre deux; cette maison, construite en pierres de taille et maçonnerie, est desservie par deux allées et deux escaliers indépendants.

Superficie indiquée au cadastre: sept cent quarante mètres. Mise à prix cent mille francs, ci... 100,000 fr. Revenu annuel brut 13,965 4796 GUILLERMAIN, avoué.

VENTE JUDICIAIRE
Le samedi quatre janvier, à trois heures de l'après-midi, sur la place de l'Hippodrome, dite Clabara, de chevaux et voitures. Le tout saisi. 4808

BEAU PONT
en pierre, cinq arches, à vendre, situé sur une rivière navigable et construit depuis un an; concession dix-huit ans; revenu considérable assuré. Ecrire à monsieur Balancy, ancien officier, 9, rue Saint-Etienne (Toulouse). 4863

PHOTOGRAPHIE VICTOIRE Médaille D'OR RUE SAINT-PIERRE, 22 au 1er LYON

A. DELESTRE et Cie
Changeurs, 41, rue Vivienne, Paris. Paiement immédiat avec prime
COUPONS
Lombards, Ottomans 1865, Péruviens, Turcs 5/0, Egyptiens, Daubiens, Chiliens, Autrichiens métall. convertis, Rente espagnole intérieure et extérieure, etc., etc., Ordres de course au comptant et à terme, correspondance entre la France et l'étranger. Achat et vente des matières d'or et d'argent. 4827

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LYON A LA CROIX-ROUSSE
Le Conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse informe MM. les Actionnaires qu'il leur sera distribué à partir du deux janvier courant, un acompte de 10 fr. sur le dividende de mil huit cent soixante-douze. Cette somme sera payée sans retenue (les impôts devant être diminués sur le solde), soit au bureau de la Compagnie, à Lyon, place Sathonay, 1, soit au bureau de la Compagnie, à Paris, boulevard Magenta, numéro 95, sur la présentation du coupon numéro 24 (premier juillet mil huit cent soixante-douze). 4862

AGENCE DES MESSAGERIES MARITIMES ET DES MESSAGERIES NATIONALES

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

Table with columns: Jour, Départ, Destination, Agent. Includes destinations like Naples, Alexandrie, Port-Saïd, etc.

DÉPART DE BORDEAUX

Table with columns: Jour, Destination, Agent. Includes destinations like Portugal, Sénégal, Brésil, etc.

SERVICES COMBINÉS AVEC LA COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Table with columns: Jour, Destination, Agent. Includes destinations like Algérie, Bougie, Djidjelly, etc.

Les Messageries Nationales acceptent, en outre, les marchandises pour Messine, Catane, Tunis, Dellys, Bougie, Djidjelly et pour toute destination quelconque desservie via Marseille par vapeur ou par voilier.

Pour passage et renseignements, s'adresser aux bureaux de l'Agence, place des Terreaux, 7.

LYON — DÉPARTS DE TOUS LES TRAINS SERVICE D'HIVER

Table with columns: Gare, Ligne, Matin, Soir. Includes destinations like Paris, Marseille, Grenoble, etc.

SERVICE DES OMNIBUS DE LA VILLE & DE LA BANLIEUE

De Perrache à St-Clair et l'Exposition par la rue de Lyon. De Perrache aux Brotteaux (gare de Genève) par la rue Centrale. Du quai St-Antoine, place d'Albon, par Bourg-neuf, à Vaise.

ON DEMANDE un associé ou commanditaire pour une maison sérieuse, avec apport de cinq à dix mille francs, capital garanti et double à la fin de l'année. Adresser les offres poste restante, à Lyon, aux initiales H. J. K. 4861

UN BON COMPTABLE
pouvant disposer de quelques heures par jour, désirerait trouver une maison ou deux pour tenir les livres. Bonnes conditions. S'adresser par lettres aux initiales V. F., au bureau du journal. 4808

UN EX-SOUS-OFFICIER, émérite, sachant lire et écrire, muni de bons certificats, demande une place de garçon de bureau ou de magasin. S'adresser au bureau du journal.

UN ALSACIEN d'âge mûr, demande une place de concierge. — Adresser les offres aux initiales A. L., au bureau du journal.

M. CHRÉTIEN
de la Faculté de médecine de Paris traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la stérilité et ses diverses affections.

M. Chrétien compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues.

Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir, 9, rue de Bourbon, au 1er, Lyon.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE MOUGIN-RUSAND, ÉDITEUR et dans les principales librairies RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE LA JURISPRUDENCE

DE LA COUR D'APPEL DE LYON ET DES TRIBUNAUX DU RESSORT, DE 1850 A 1872 PAR G. ROUCAUD. Docteur en Droit, Avocat à la Cour d'Appel.

En résumé fait suite à celui que M. ROUGIER, avocat, docteur en droit, a publié en 1859. Il comprend: 1. Le sommaire de toutes les décisions contenues dans les volumes de la jurisprudence de la Cour de Lyon, de 1850 à 1872; 2. Pendant la même période, le sommaire de toutes les décisions de la Cour ou du ressort, qui ont paru dans le Moniteur Judiciaire, sans avoir été insérées dans les volumes de la jurisprudence; 3. Le sommaire, d'après le Moniteur Judiciaire, des arrêts rendus par la Cour de Cassation sur pourvois formés contre les décisions de la Cour de Lyon.

UN FORT VOLUME DE PLUS DE 500 PAGES. PRIX BROCHÉ: 12 fr. En librairie... 13 fr. N.-B. — Nous pouvons offrir, à titre de prime, à ceux qui en feront la demande, le dernier tirage du Résumé général, de M. ROUGIER, au prix de 2 francs.

41 RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE 41 A LOUER UN VASTE LOCAL en totalité ou en partie au centre des affaires AYANT 17 CROISEES DE FACADE AU PREMIER AU-DESSUS DE L'ENTRESOL S'y adresser 41 RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE 41

BIBLIOTHEQUE DE MADEMOISELLE LILI ET DE SON COUSIN LUCIEN 34 Albums-Livres GRAND IN-8°, SUR FORT VÉLIN PREMIER AGE COLLECTION STAHL — DESSINS PAR FROELICH... ALPHABET DE MADEMOISELLE LILI... ARITHMÉTIQUE DE MADEMOISELLE LILI... LA JOURNÉE DE MADEMOISELLE LILI... LES PREMIÈRES ARMES DE MADEMOISELLE LILI ET DE SON COUSIN LUCIEN... MADI-MOISELLE LILIA LA CAMPAGNE... VOYAGE DE DÉCOUVERTES DE MADEMOISELLE LILI ET DE SON COUSIN LUCIEN... VOYAGE DE MADEMOISELLE LILI ET DE SON COUSIN LUCIEN AUTOUR DU MONDE... MADMOISELLE PIMBÈCHE... ZOE LA VANIFÈUSE... LE ROI DES MARMOTTES... JEAN LE HARGNEUX... HECTOR LE FANFARON... MONSIEUR TOC-TOC... LE PETIT DIABLE... BONSOIR PETIT PÈRE... L'OURS DE SIBÉRIE... MADEMOISELLE MOUVETTE... LA REVOLTE PUNIE... LE ROYAUME DES GOURMANDS... COLLECTION STAHL — DESSINS PAR DIVERS... LES BONNES IDÉES DE MADEMOISELLE ROSE... HISTOIRE D'UN PAIN ROND... LE PETIT TYRAN... PIÉROT À L'ÉCOLE... CAPORAIL, LE CHIEN DU RÉGIMENT... LES PETITES AMIÈS... LA BELLE PETITE PRINCESSE ILSÉE... AVENTURES SURPRENANTES DE TROIS VIEUX MARINS... ALBUMS IMPRIMÉS EN COULEUR... CADET-ROUSSEL... IL ÉTAIT UNE BERGÈRE... MONSIEUR CÉSAR... HECTOR LE FANFARON... LE MOULIN À FAROLES... JEAN LE HARGNEUX... HISTOIRE D'UN AQUARIUM ET DE SES HABITANTS... 1. Le prix varie suivant le nombre de livraisons des dessins.

LIBRAIRIE J. HETZEL et CIE Rue Jacob, 18, à Paris

BELLES ÉDITIONS IN-8° ILLUSTRÉES... BELLES ÉDITIONS IN-8° ILLUSTRÉES... ENFANTS, JEUNES FILLES, JEUNES GENS... COLLECTION COMPLETE 16 beaux Volumes... ABONNEMENT D'UN AN POUR ÉTRANGERS Paris, 14 fr. Dép. 16 fr. MAGASIN ILLUSTRÉ 8e Année

D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION JOURNAL ET BIBLIOTHÈQUE DE TOUTE LA FAMILLE Couronné par l'Académie française PUBLIÉ PAR J. MACÉ, STAHL, J. VERNE... PREMIÈRE SÉRIE: DIX VOLUMES... DEUXIÈME SÉRIE: SIX VOLUMES... J. VERNE et TH. LAVALLÉE GÉOGRAPHIE ILLUSTRÉE DE LA FRANCE... 400 Vues (monuments et sites célèbres) et 100 Cartes. Un très-beau volume gr. in-8°. Br., 10 fr.; toile angl., 13 fr.; rel., 15 fr.

JULES VERNE Œuvres complètes illustrées — Grand in-8° COURONNÉES PAR L'ACADÉMIE... AVENTURES DE TROIS RUSSÉS ET DE TROIS ANGLAIS... UNE VILLE FLOTTANTE ET LES FORCEURS DE BLOCUS... VINGT MILLE LIEUX SOUS LES MERS... AVENTURES DU CAPITAINE HATTERAS... LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT

JULES VERNE ILLUSTRÉ (suite) CINQ SEMAINES EN BALLON... DE LA TERRE À LA LUNE... AUTOUR DE LA LUNE... TRÈS-BEAUX ET TRÈS-BONS LIVRES ÉTRANGES ENFANTS — JEUNES FILLES — JEUNES GENS Les Nouveautés illustrées de l'année

VOLUMES IN-18 NON ILLUSTRÉS AMPÈRE — JOURNAL ET CORRESPONDANCE... BERTRAND (A.) — LETTRES SUR LES RÉVOLUTIONS DU GLOBE... FRAUDY — HISTOIRE D'UNE CHANDELLE... GRATIOLET (P.) — DE LA PHYSIONOMIE... HERTZ (M<sup>re</sup>) — MÉTH. DE COUPE ET DE CONFECTION... LAFONTAINE (Joussin) — FABLES, annot. par BUFFON... LAVAL LÉE (Th.) — FRONTIÈRES DE LA FRANCE, av. carte... SILVA (DE) — LE LIVRE DE MAURICE... TINDALL — DANS LES MONTAGNES... VOLUMES IN-18 (PRIX DIVERS) VICTOR HUGO — POÉSIES COMPLÈTES, édition élzévirienne, sur papier de fil, ornée par FROMENT... CHARLES NODIER — CONTES, illustr. des dix célèbres eaux-fortes de TONY JOHANNOT... CHRENNIÈRES (DE) — AVENT. DU PETIT ROI ST LOUIS... SOUVIRON — DICTIONNAIRE DES TERMES TECHNIQUES... BRACHET — DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE... N.B. — Toute demande adressée directement à la librairie HETZEL, 18, rue Jacob, à Paris, par les particuliers, pour tous les ouvrages mentionnés dans le catalogue de l'année, et pour les ouvrages traités séparément, sera envoyée sans délai.